



Salbris, le 15 février 2017

Mairie de Salbris
33 boulevard de la République
41300 Salbris

Fermeture partielle des horaires d'ouverture hebdomadaires de La Poste

La Poste annonce des changements d'horaires à venir aux conséquences dramatiques pour notre commune. Ces amplitudes horaires revues à la baisse, à compter de 2017, menace notre identité communale, la proximité des services, mais également l'activité économique et les services publics locaux.

Salbris est le bureau centralisateur du canton de la Sologne dont elle est la commune la plus peuplée. Cette fermeture partielle constituera donc une lourde peine pour notre territoire déjà trop affecté par la fermeture de la trésorerie en 2015.

Nous élus et Olivier Pavy, Maire de Salbris et Président de la Communauté de Communes Sologne des Rivières, invitons la population à signer la pétition pour le maintien à l'identique des horaires d'ouverture actuelles de ce service public, et à la déposer en mairie. Elle sera disponible en ligne sur internet et dans les commerces salbrisien.

S'agissant de la menace d'une fermeture partielle du service public de La Poste, Monsieur le Maire rappelle sa motion contre cette décision et remercie l'ensemble des élus, y compris communautaires, pour leur solidarité.